



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre la désertification médicale

Question au Gouvernement n° 103

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe Les constructifs : républicains, UDI, indépendants.

M. Philippe Vigier. Monsieur le Premier ministre, nos territoires souffrent et la désertification médicale progresse. Je souhaite me faire ici le porte-voix de ces millions de femmes et d'hommes qui, en milieu rural, dans nos banlieues ou dans les quartiers de certaines très grandes villes, ont un accès toujours plus difficile aux soins. Certains y renoncent même ou vivent dans l'angoisse de ne pas réussir à obtenir un rendez-vous chez un généraliste ou un spécialiste.

Vous avez annoncé pour 2018 des mesures importantes en matière de santé et de lutte contre la désertification médicale. Cela fait dix ans que je lutte ici pour qu'elle cesse de progresser. Les territoires subissant une désertification médicale souffrent globalement d'un manque d'attractivité : ils connaissent souvent des problèmes de logement, d'accès à la téléphonie et au numérique.

Monsieur le Premier ministre, il faut prendre ce sujet à bras-le-corps : c'est une question de justice entre nos compatriotes. La désertification médicale progressera. Nous avons besoin, non pas d'une nouvelle petite réforme, mais d'une grande réforme de fond, réorganisant complètement les études médicales et rendant véritablement attractives ces carrières ; sinon, l'injustice sera au rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LC.*)

Mme Jeanine Dubié et Mme Sylvia Pinel . Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison : c'est un souci pour des millions de Français, qui constitue donc ma priorité depuis mon arrivée au ministère des solidarités et de la santé.

J'ai travaillé avec l'ensemble des professionnels – hospitaliers, libéraux, associations de maires, régions – pour entendre les besoins de ces territoires. Il n'y a pas une solution, mais des dizaines, en fonction des territoires et de l'offre de soins existante.

Nous proposerons donc, le 13 octobre prochain, avec le Premier ministre, un plan dédié à l'accès aux soins, permettant à chaque territoire de s'organiser avec les professionnels de santé présents dans chaque bassin de population.

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas clair !

Mme Agnès Buzyn, ministre. En pratique, nous doublerons le nombre de maisons de santé pluri-professionnelles, mais ce n'est pas l'unique solution.

M. Olivier Marleix. Là où il n'y a pas de maison de santé, on fait comment ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous permettrons le déploiement de la télémédecine.

M. Christian Jacob. Il faut des médecins !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous permettrons des pratiques avancées entre professionnels ; nous permettrons à des professionnels hospitaliers ou libéraux d'aller donner du temps médical dans les zones désertifiées.

Un député du groupe LR. Insuffisant !

M. Philippe Gosselin. Les professionnels hospitaliers sont déjà débordés !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Vous constaterez que le projet de loi de financement de la sécurité sociale, qui sera présenté jeudi, comporte l'ensemble des mesures réglementaires et financières permettant d'accompagner l'ensemble de ces solutions sur le territoire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 103

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 septembre 2017](#)